

*Questions orales*

approfondie de la politique étrangère ainsi que de la politique de défense du Canada?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, je transmettrai la question du député à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**M. John Brewin (Victoria):** Monsieur le Président, il est malheureux qu'aucun ministre directement responsable ne soit présent. Je m'adresse encore une fois au vice-premier ministre.

Comme je l'ai mentionné, le rapport recommande une transformation complète de notre notion de la sécurité, afin que celle-ci englobe non seulement la sécurité du point de vue militaire, mais aussi du point de vue environnemental, politique, économique et social.

Le gouvernement acceptera-t-il la recommandation fondamentale du rapport et reconnaîtra-t-il que notre politique étrangère doit être révisée maintenant que la guerre froide est enfin terminée?

**L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, sans répondre directement aux auteurs du rapport qui vient d'être publié, je peux dire à mon collègue, ainsi que je l'ai mentionné à la Chambre la semaine dernière et au comité hier, que j'ai demandé au directeur du Service canadien du renseignement de sécurité de procéder à un examen complet de la sécurité au Canada afin de s'assurer que, suite à tous les changements qui sont survenus, nos priorités sont celles qui conviennent et nos ressources sont employées à bon escient.

Le gouvernement est donc conscient du point soulevé par mon collègue. Je suis d'accord pour dire qu'un volet de cette question relève de l'autorité de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le vice-premier ministre l'a mentionné, celle-ci traitera du rapport lorsqu'elle reviendra à la Chambre.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ AÉRIENNE**

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, j'ai suivi avec attention le déroulement de la période des questions. La réaction du gouvernement me renverse.

Voici un rapport qui dit que le ministre des Transports de l'époque a fait passer l'idéologie avant la

sécurité, et que des gens sont morts dans un accident d'avion à Dryden. Selon les traditions de la Chambre, lorsqu'une commission d'enquête indépendante reproche à un ministre une erreur de jugement, le ministre reconnaît sa responsabilité à la Chambre.

Le vice-premier ministre, qui était ministre des Transports à l'époque, accepte-t-il le blâme que le juge rejette sur lui aujourd'hui?

**Une voix:** C'est contraire au Règlement.

**M. le Président:** Le chef de l'opposition vient de poser une question à un ancien ministre, ce qui est irrecevable. Le chef de l'opposition peut reformuler sa question.

**M. Chrétien:** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier porte-parole du gouvernement à la Chambre aujourd'hui, le vice-premier ministre. Lorsque le gouvernement est ainsi blâmé dans un rapport, il nous faut une réponse du gouvernement.

Il se trouve que le vice-premier ministre est l'ancien ministre des Transports, mais il demeure vice-premier ministre et c'est lui qui est le représentant officiel du gouvernement à la Chambre aujourd'hui.

Je veux savoir si le gouvernement va accepter sa responsabilité et, comme ministre qui a été responsable de cette catastrophe de . . .

**M. le Président:** Je dois dire que le chef de l'opposition enfreint de nouveau le Règlement. Le député de Kenora—Rainy River.

**M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River):** Monsieur le Président, si le gouvernement veut connaître les répercussions de la déréglementation, je lui propose de s'adresser aux régions du pays. Dans le nord de l'Ontario, on sabre dans les services, on réduit le financement des aéroports et, chose plus importante encore, la sécurité des gens est menacée.

Le ministre des Transports pourrait-il nous dire combien d'autres accidents comme celui de Dryden devront avoir lieu avant que le gouvernement ne comprenne enfin que la sécurité du public a été sacrifiée sur l'autel de la déréglementation?

**L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports):** Monsieur le Président, selon moi, le député doit avoir écrit sa question au lieu d'écouter les questions qui ont été posées avant qu'il n'intervienne.

J'ai précisé clairement qu'en 1981, il y avait eu 700 accidents malgré un trafic aérien moins important; en 1991, ce chiffre est tombé à 449 même s'il y a eu 5